

Une stratégie conservatrice et une vision dogmatique qui vont nous mener à l'échec...

Entretien avec Olivier Sidler, expert en énergétique du bâtiment, directeur du bureau d'études. Enertech, vice-président de l'association Négawatt.

Global Chance.

Vous avez fait partie du Comité opérationnel chargé de mettre en musique les décisions de la table ronde du Grenelle sur la réhabilitation du parc de bâtiments privés anciens qui s'est réuni 6 fois en décembre dernier et a remis son rapport récemment. Tout d'abord, pouvez-vous nous rappeler les propositions qui ont été faites par ce Comité opérationnel ?

Olivier Sidler.

Pour faire simple, on peut dire qu'il y a d'abord une mesure de caractère technique, qui se veut incitative, destinée à motiver les Français afin qu'ils rénovent leur logement : c'est la multiplication des Diagnostics de Performance Énergétique (DPE). Il y a ensuite deux mesures de caractère financier et fiscal : c'est le verdissement du prêt à taux zéro d'une part, et un meilleur ciblage du crédit d'impôts à des fins de rénovation performante. Le prêt à taux zéro serait octroyé à tous les propriétaires (bailleurs ou occupants), et son plafond serait suffisamment élevé pour couvrir tous les travaux nécessaires. Quant au crédit d'impôts, il ne sera plus accordé qu'à des dispositions techniques très performantes.

Global Chance.

Pouvez-vous me dire comment ce groupe s'est constitué et comment il a travaillé ?

Olivier Sidler.

Une cinquantaine de personnalités ont été conviées à ce Comité opérationnel, à l'invitation de M. Pelletier, président de l'ANAH et du Comité opérationnel, d'Alain Jacq de la Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction au Ministère en charge du Logement et de Matthieu Orphelin de l'Ademe.

Selon moi, ce groupe a souffert d'un manque patent de représentativité. On y trouvait des syndicats de copropriétés, des banques, des assurances, deux

architectes à titre personnel, le conseil national des centres commerciaux, une association de locataires, des promoteurs, la CAPEB, la MIES, l'Ademe, ainsi que de nombreux représentants des ministères concernés (Melatt, Industrie, Justice, Culture, etc.).

Aussi large soit-elle, il manquait à cette assemblée, pour être représentative, les partenaires majeurs et incontournables de la rénovation et de la construction comme la FFB, le CSTB, des groupes constitués d'architectes (syndicats ou associations), des bureaux d'études, des industriels (par exemple le Collectif d'industriels « Isolons la Terre contre le CO₂ »).

De par la typologie des professions représentées, la très grande majorité des participants étaient enclins à n'appréhender la problématique de la rénovation du parc bâti que sous l'angle financier et fiscal, ce qui était bien l'objectif du président. Mais le manque général de connaissances des problématiques techniques et opérationnelles n'a pas permis une bonne compréhension des enjeux.

Si l'on voulait assurer la pertinence des dispositifs proposés, il aurait fallu ouvrir le débat également sur des questions non résolues à ce jour et aussi importantes que la nécessaire industrialisation des solutions techniques ou le gigantesque effort de formation professionnelle à accomplir.

Ceci aurait été d'autant plus justifié que la lettre de mission du Comité stipulait clairement que «(ce comité) devrait traiter, outre la question centrale de la mise à niveau énergétique lors des cessions de logements et de bureaux, les conditions **techniques et financières** de ce progrès accéléré du parc existant».

Global Chance.

Pourquoi est-ce que les ONG et les experts étaient si peu représentés ? Est-ce une tentative de reprise en main de l'administration, du Président Pelletier ?

Olivier Sidler.

Un peu les deux, je crois. J'en veux pour preuve le déroulement des réunions qui s'est effectué de façon très rigide, les participants étant uniquement appelés à donner leur avis sur un canevas qui constituait l'ordre du jour, mais au-delà duquel il n'était pas question d'aller. Malgré des demandes répétées d'ouverture, le cadre proposé à l'origine par le président et ses chefs de projets issus de l'administration n'a que très peu évolué au cours des six réunions et certains sujets n'ont pas pu être abordés.

Ceci a conduit certains membres de ce Comité, à commencer par moi-même, à avoir la sensation assez désagréable que tout était «joué d'avance» et que les réunions n'étaient là que pour donner un habillage de concertation à une stratégie déjà arrêtée en d'autres lieux. Le sentiment qui s'est dégagé de cet exercice est que l'esprit initial du Grenelle, jusqu'alors respecté de tous les participants des différents collèges, fondé sur l'ouverture et le débat, était quelque peu écorné, et que certains sujets étaient redevenus tabous.

Personnellement, je pense pouvoir prétendre à une certaine expertise sur la rénovation à très basse consommation pour la pratiquer depuis plusieurs années et l'avoir portée auprès de nombreux interlocuteurs, dans tous les milieux. C'est pourquoi j'ai été très surpris des nombreuses réflexions peu amènes que m'a adressées le président et que d'aucuns auraient jugées franchement déplacées.

Global Chance.

Venons-en au fond. La vraie question est en effet de savoir si les mesures proposées par le Comité opérationnel sont ou non en phase avec les ambitions affichées que vous venez de rappeler.

Olivier Sidler.

Mon sentiment est que l'exercice pratiqué au sein de ce Comité a consisté à fonder la stratégie de demain sur des règles et des solutions anciennes, remaniées à la marge, en ne laissant au cours des échanges pratiquement aucune place à une inventivité pourtant bien nécessaire, ce dont plusieurs participants se sont étonnés, en vain.

La gravité de la situation sur le front du changement climatique et l'urgence d'agir qui en découle impose d'emprunter des voies nouvelles pour régler une question majeure pour laquelle les solutions classiques n'ont aucune chance d'être efficaces.

Le rapport final du Comité Opérationnel, qui prône une stratégie très conservatrice, fondée sur une vision que l'on pourrait qualifier sinon de dogmatique, du moins de très peu ouverte, va nous mener à l'échec.

Il est en effet totalement impossible à mes yeux d'atteindre les objectifs ambitieux fixés par le Grenelle de l'Environnement à partir des mesures, somme toute assez banales, qui sont proposées.

Global Chance.

Expliquez-vous !

Olivier Sidler.

Toute la démarche est en effet fondée sur l'incitation à agir. Et pour inciter, on voudrait s'appuyer essentiellement sur le « diagnostic de performance énergétique » (DPE) qui apparaît comme l'instrument majeur du dispositif alors qu'il est totalement inadapté à la situation.

La stratégie préconisée consiste en effet à multiplier les obligations de réaliser des DPE afin d'inciter les usagers à entreprendre des travaux de rénovation. Dans cette perspective, le rôle du DPE serait double : il est censé permettre d'établir avec précision un point zéro des consommations du bâtiment, et il sert ensuite à proposer des travaux au propriétaire.

Mais la réalisation d'un diagnostic de qualité est très complexe et nécessite des moyens sophistiqués pour être pertinent. Or ni l'outil actuel ni le niveau de compétence des diagnostiqueurs qui l'utilisent ne permettront jamais d'atteindre la précision et la qualité revendiquées, et il est illusoire de croire que ces défauts majeurs peuvent se résoudre rapidement, surtout à l'échelle auquel le problème se pose : 24 millions de logements.

On ne peut pas fonder une stratégie efficace de rénovation sur les propositions d'améliorations faites par des acteurs qui, pour la plupart, n'ont jamais entendu parler du facteur 4 et sont loin de comprendre à quoi cela correspond en termes techniques.

Le deuxième point concerne les limites d'une politique construite essentiellement sur l'incitation à agir, sans objectifs clairs. Bien qu'un paragraphe du texte de synthèse évoque la possibilité de la contrainte en vue de réaliser des travaux (« à moyen terme... »), cette option n'a pas réellement été débattue (toutes les propositions faites sur ce sujet sont d'ailleurs suivies d'un point d'interrogation, ce qui est symptomatique), le Président indiquant d'emblée qu'il n'y était pas favorable, au motif que les « Français n'étaient pas prêts ». Seule la voie de l'incitation a donc été explorée et finalement retenue. Or il est mécaniquement impossible d'atteindre les objectifs assignés si on ne procède pas par réglementation, notamment parce que la simple arithmétique montre qu'il est impératif de rénover **tous** les logements anciens (c'est-à-dire construits avant 1975) mis en vente d'ici à 2050. Mais il faudrait commencer immédiatement, pas dans dix ans lorsqu'on aura constaté que l'incitation ne marchait pas !

Même si c'est irréaliste d'un point de vue pratique, un système purement incitatif produisant les mêmes résultats est en théorie toujours possible, mais dans ce cas à un coût extrêmement plus élevé (voir l'expérience allemande actuelle).

Le refus d'envisager de passer par la réglementation est apparu dans ce contexte comme très dogmatique comme si cette solution n'était pas ouverte à la réflexion, le rapport l'évoquant, mais seulement dans un avenir assez lointain, et si l'incitation ne conduisait pas aux résultats attendus. C'est juste oublier l'extrême urgence avec laquelle nous devons réagir face au changement climatique...

Global Chance.

Mais les mesures proposées ont quand même bien fait l'objet d'une évaluation ?

Olivier Sidler.

Non. L'essentiel du travail du Comité opérationnel a été de discuter des mesures financières et fiscales qui pourraient être développées afin de faciliter la réalisation des travaux. Aucune disposition révolutionnaire ni même nouvelle n'est sortie de ces discussions qui ont surtout consisté à améliorer les dispositifs existants (prêt à taux zéro et crédit d'impôts, etc.). Tout ceci va bien sûr dans le bon sens, mais il est impossible sur cette seule base de constituer une politique suffisamment incitative pour que les usagers passent effectivement à l'action, d'autant plus que les mesures évoquées, outre les deux mesures phares évoquées précédemment, sont nombreuses et très disparates, et que leur lisibilité pour les ménages français qui sont le cœur de cible, est proche du degré zéro.

Et puis surtout, le dispositif proposé par le Comité Opérationnel n'a fait l'objet d'aucune simulation et d'aucune évaluation permettant de savoir s'il est correctement dimensionné. On s'est contenté de juxtaposer de nombreuses mesures financières et fiscales, mais sans jamais chercher à évaluer ce que l'on attendait de chacune d'entre elles : on ne sait pas dire ce que vont produire ces mesures, ni quand elles produiront quoi.

Venant s'ajouter à des résultats par nature aléatoire, l'absence d'objectifs clairs, chiffrés et datés, à assigner aux dispositifs incitatifs proposés ne permettra pas la mise en place d'un système de pilotage et de suivi propre à stimuler la demande lorsque cela sera nécessaire.

Personne ne sachant ce qu'il faut viser ni comment le faire, le seul résultat à en attendre sera de faire perdre plusieurs années précieuses dans la lutte contre le changement climatique.

Global Chance.

Est-ce que les mesures proposées tiennent compte de la réalité du terrain et des compétences des entreprises du bâtiment ?

Olivier Sidler.

Non plus. Là encore, le dispositif envisagé est complexe, mal adapté au marché de la rénovation et à la réalité du secteur du bâtiment en France.

L'essentiel du marché privé de la rénovation concerne l'habitat individuel. C'est donc à l'artisanat et aux TPE qui vont avoir à réaliser ces travaux qu'il faut s'adresser en priorité, en proposant des dispositions techniques à leur portée (donc simples) et propres à leurs métiers.

La complexité du dispositif proposé ne correspond pas à l'exigence de simplicité et de clarté dont ces professionnels ont besoin pour répondre aux enjeux et satisfaire leurs clients.

Global Chance.

C'est donc en « lanceur d'alerte » que vous intervenez aujourd'hui ?

Olivier Sidler.

Oui, car j'ai acquis la certitude que le programme national de rénovation des bâtiments est très mal parti et qu'il va, dans un délai assez court, se transformer en échec complet. C'est un domaine que je connais bien pour l'avoir abondamment étudié et pratiqué au niveau « facteur 4 » depuis 5 ans.

Je n'hésite pas à affirmer que le programme proposé n'a absolument aucune chance d'atteindre ne serait-ce que 10 % des objectifs visés par les décisions du Grenelle de l'Environnement, parce que l'incitation ne fonctionnera pas avec les moyens mis en œuvre.

En outre, je pense qu'il est essentiel et urgent de tirer les leçons des difficultés rencontrées afin que ce qui peut être considéré comme un « raté » de ce premier Comop ne se transforme pas en un défaut de gouvernance du processus dans son ensemble.

Les méthodes de travail, l'absence de concertation réelle, le bridage des solutions possibles, l'absence fondamentale d'ouverture à des idées susceptibles de constituer des solutions à un problème d'une dimension hors normes, la conscience finalement très relative de l'urgence de la situation, constituent les ferments d'un échec annoncé.

Pour réussir Grenelle, il faut s'en donner réellement les moyens. ■